



Bulletin d'Adhésion 09/2023 - 09/2024

Nom

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du cabinet :

Téléphone personnel :

Du cabinet :

SIRET :

ADELI :

Email :

IMPORTANT, cette adresse mail sera utile pour l'envoi des mails d'informations sur la vie de l'association, les dates clés des rencontres et les dates d'interventions afin de vous y inscrire. Il est important que vous puissiez les lire régulièrement.

Je certifie disposer d'une responsabilité civile professionnelle qui me couvre dans le cadre d'une pratique bénévole au sein d'une association en dehors de mon cabinet.

Je certifie avoir pris connaissance des statuts de l'association.

Le montant de l'adhésion s'élève au prix de la consultation en cabinet de l'adhérent et vaut pour la saison 2023-2024 (de septembre 2023 à septembre 2024). Pour une adhésion à partir du 1 fev. le montant est réduit de moitié.

Elle est à renouveler tous les ans et sert au paiement des frais de fonctionnement de l'association (assurance, frais postaux, consommables, est.).

Le règlement (rayer mention inutile) en chèque espèce virement

ordre : Association LA MAISON DE L'OSTEOPATHIE

IBAN : FR76 1080 7004 9042 3219 1293 520

fait à le

signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

Le bureau.

Une attestation vous sera renvoyée par le Trésorier si votre dossier est accepté par le bureau.

Dans le cas contraire votre paiement vous sera renvoyé.

Adhésion à retourner à Karine NUGUET

14B avenue général de gaulle 71150 CHAGNY.

ou par mail masson.joly@osteopathe-dijon.fr pour les règlements en virement.

Association loi 1901 à but non lucratif qui poursuit les objectifs de favoriser le partage et l'échange entre professionnels et permettre l'accès aux soins à tous.

Maison de l'ostéopathie 1, rue Nicolas Berthot 21000 DIJON